



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cessation progressive d'activité

Question écrite n° 36820

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la loi portant réforme des retraites. Nombreux sont celles et ceux qui ont opté pour une cessation progressive d'activité avant l'entrée en vigueur de la loi. Il désire savoir si ces personnes seront concernées par l'augmentation de la durée de cotisation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36820

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2400